



# Règlement du championnat départemental Jeune & Vétérans

bad pour tous, tous éco-bad !

## Article 2.1.7 : Règlement particulier

Le tournoi se déroulera selon la règle de l'I.B.F et de la F.F.BAD

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.

En s'inscrivant, le participant autorise le comité d'organisation à diffuser tout document comportant ses nom et prénom, classements, club et résultats, ainsi que toute photo du tournoi. Les autres informations personnelles resteront confidentielles.

La compétition est ouverte à tout joueur licencié compétiteur dans un club de l'Aube ou de la Haute Marne affilié à la F.F.BAD pour la saison 2015/2016 et autorisé à jouer en compétition à la date du tirage au sort.

Les juges arbitre sont désignés par le Comité d'Organisation. Leurs décisions sont sans appel.

Les séries d'inscription pour les **Jeunes** sont **poussin, benjamin, minime, cadet, junior**. Les séries d'inscriptions pour les **Vétérans** sont **national, régional 4 et 5, régional 6 et départemental 7, départemental 8 et 9 et promotion (N ; R4/R5 ; R6/D7 ; D8/D9 ; P)**

Un(e) joueur peut concourir en simple, en double, en mixte. Un(e) joueur peut s'inscrire dans un, deux ou trois tableaux qui peuvent être dans deux séries différentes.

L'inscription peut-être envoyée par le club ou le joueur, au moyen du formulaire ci-joint ou tout autre document en reprenant la globalité des informations.

Les inscriptions par email sont prises en compte à réception.

La date limite d'inscription est le **dimanche 21 janvier 2016**, date de réception de l'inscription et de son règlement, confection des tableaux pour le samedi **30 janvier 2016**.

Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et se révélant liées à des feuilles d'engagements non complétées selon les directives qui s'y trouvent mentionnées seront supportées par les clubs en cause.

Les matchs de simples et de doubles seront disputés en poules (avec un ou deux sortants) si possible ; sinon en élimination directe suivant le nombre d'inscrits et afin d'éviter aux joueurs de jouer plus de 8 matchs/jour.

Tout joueur devra se faire pointer à la table de pointage à son arrivée.

L'accès aux terrains est exclusivement réservé aux participants appelés à y jouer, à leurs coachs, aux Juge Arbitres et aux arbitres désignés par le Comité Organisateur ainsi qu'aux membres de ce dernier

L'ordre des matches respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matches sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre pour le bon déroulement du tournoi.

Tous les matchs se dérouleront en 2 manches gagnantes de 21 points.

Le volant officiel est le volant plume RSL Grade 3 pour tous les tableaux. Les volants sont à la charge des joueurs qu'ils partageront équitablement. Ils sont fournis par le comité d'organisation pour les finales. Pour les catégories jeunes et pour la série vétéran « P1 / P2 / P3 », il est autorisé de jouer en volant plastique seulement si l'ensemble des joueurs est d'accord. Le volant plastique officiel sera le Yonex Mavis 370.

La compétition se déroule en auto arbitrage jusqu'aux finales. Des arbitres et juges de lignes seront désignés dans la mesure du possible pour les finales. Cependant, à la demande des joueurs auprès de la table de marque ou du juge-arbitre, un arbitre pourra être désigné à tout moment du tournoi.

Tout joueur désirant s'absenter pendant le déroulement du tournoi devra en informer la table de marque et le juge-arbitre et obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, il devra revenir une heure avant l'horaire prévisionnelle de son match.

A l'appel de son nom, tout joueur qui ne se présente pas dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le juge arbitre, quel que soit le niveau de la compétition.

Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la F.F.BAD est exigée sur les terrains.

Les joueurs sont tenus de retirer une feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin des matches.

Les joueurs disposent de 5 minutes, échauffement et test des volants compris, avant le début du match.

Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volant, ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à un match.

Le temps de repos entre 2 matches consécutifs est fixé à 20 minutes quelque soit la discipline. Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé. Le juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

Tout volant touchant une infrastructure du gymnase sera compté « let » deux fois au service et « faute » en cours de jeu.

Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les Instances Sportives Internationales devra le signaler dès son arrivée au Juge Arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.

Le comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autres incidents.

Tout forfait intervenant après le tirage au sort devra être justifié par écrit auprès de la CRA par courrier (ligue Champagne-Ardenne de badminton 9 C rue de la Pompelle - 51100 Reims) ou par mail (arbitrage@lcabad.fr) au plus tard dans les 5 jours suivants le dernier jour de la compétition.

Toute contestation devra être présentée au Juge-Arbitre par le joueur concerné. Dans le cas d'un mineur, c'est un responsable majeur qui doit présenter la contestation.

Tout joueur ou joueuse en arrêt de travail pour des raisons médicales ne pourra participer au tournoi.